

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES EAUX ET FORETS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

INSPECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE KEDOUGOU



RAPPORT ANNUEL 2012 IREF - KEDOUGOU

LE 5 FEVRIER 2013

Sommaire

Sommaire	1
1. PRESENTATION DE LA REGION DE KEDOUGOU.....	3
1.1 Découpage administratif.....	3
1.2 Données démographiques.....	3
1.3 Relief, Climat et Sol.....	4
1.4 Végétation	4
1.5 Faune	4
2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL DE KEDOUGOU	4
2.1 Mission du service	4
2.2 Organisation du service.....	6
2.3 Partenaires au développement forestier.....	7
3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION DE KEDOUGOU	7
3.1 Domaine classé.....	7
3.2 Domaine protégé.....	8
3.3 Potentiel faunique.....	8
3.4 Hydrographie.....	8
4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER A KEDOUGOU	8
4.1 Domaine classé.....	9
4.2 Domaine protégé.....	9
4.3 Potentiel faunique.....	10
4.3.1 Zone d'intérêt cynégétique	10
4.3.2 Réserves naturelles intégrales	11
4.3.3 Réserves naturelles spéciales	11
4.3.4 Zones amodiées et Concessions dans la ZIC Falémé.....	11
4.4 Hydrographie.....	12
4.5 Potentiel minier dans le domaine classé	13
5. REALISATION DU SERVICE	13
5.1 Rappel des acquis majeurs de la région	13
5.2 Bilan des réalisations par composantes thématiques	14
5.2.1 Aménagements forestiers.....	14

5.2.2	Exploitations forestières.....	14
5.2.3	Protection des forêts	17
5.2.4	Reboisement et conservation des sols	23
5.2.5	Gestion de la faune	30
5.2.6	Information/sensibilisation	35
5.2.7	Formation.....	35
6.	ANALYSE DU BILAN	36
7.	CONTENTIEUX	38
8.	RECETTES FORESTIERES.....	40
9.	EXECUTION DU BUDGET.....	40
	ANNEXES	43

1. PRESENTATION DE LA REGION DE KEDOUGOU

1.1 Découpage administratif

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES
KEDOUGOU	Kédougou	BANDAFASSI	Ninéfécha
			Bandafassi
			Tomboroncoto
			Dindéfelo
		FONGOLIMBI	Dimboli
			Fongolimbi
	1	02	6
SALEMATA	Salémata	DAKATELI	Kévoye
			Dakatéli
		DAR SALAM	Ethiolo
			Oubadji
			Dar Salam
	1	02	5
SARAYA	Saraya	BEMBOU	Bembou
			Médina Baffé
		SABODALA	Sabodala
			Khossanto
			Missira Sirimana
	1	02	5
Total région	3	06	16

1.2 Données démographiques

	Départements			Total région de Kédougou
	Kédougou	Saraya	Salémata	
Nombre d'habitants	67 082	34 468	15 000	116 550
Densités au km ²	8,28	04		

1.3 Relief, Climat et Sol

Le relief au niveau de la région de Kédougou présente deux facettes : plat dans certains endroits, il est par contre dominé par les plateaux et les collines dans d'autres. Ces hauteurs qui culminent entre 300 et 400 m sont dans la partie sud de la région, des éléments annonciateurs des contreforts du Fouta-Djalon.

Quant au climat, il est de type soudano-guinéen avec une irrégularité inter-saisonnière et interannuelle. L'année est divisée en deux saisons. Une saison humide (qui va de juin à octobre) et une saison sèche (de novembre-mai). Les températures sont généralement élevées avec des variations importantes. L'amplitude thermique est forte : 5 à 15°C. Les minima (autour de 20 à 25°C) sont enregistrés de Décembre à Février, tandis que les maxima (40°C et plus) correspondant à la période de canicule, sont enregistrés vers Avril-Mai. La pluviométrie situe la région entre les isohyètes 700 mm et 1500 mm.

La pédologie est assez variée avec des sols ferrugineux tropicaux lessivés, des sols hydromorphes, des sols latéritiques au niveau des plateaux et des sols sous forme évoluée au niveau des dépressions. Les lithosols ferrugineux tropicaux sont également présents.

1.4 Végétation

Les formations végétales de la région couvrent une superficie de 1 606 514 ha, soit 95% du territoire régional.

La végétation comprend plusieurs types de formations dont les principaux sont : la steppe, la savane, la forêt claire, la forêt galerie, les prairies marécageuses.

1.5 Faune

La chasse dans la région de Kédougou est une composante extrêmement importante tant elle génère d'importantes ressources. En effet en dehors des zones amodiées où se pratique la petite chasse touristique, la région abrite la seule zone où se pratique la grande chasse aux bovidés, à savoir la ZIC de la Falémé. Cela s'explique par la richesse de la biodiversité qui la caractérise au point de justifier la création en 1972 de cette zic et bien plus tard les zones amodiées. Aujourd'hui, malgré les multiples menaces qui pèsent sur cette biodiversité, la région recèle encore des potentialités fauniques non négligeables.

2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL DE KEDOUGOU

2.1 Mission du service

L'IREF a pour mission la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique forestière nationale dans la région de Kédougou conformément aux documents régionaux de planification que sont : le Plan Régional de Développement intégré (PRDI), Plan Action Forestier Régional PAFR), le Plan Régional d'Action pour l'Environnement (PRAE), le Plan de Travail Annuel (PTA) ; qui est un plan opérationnel d'exécution du PAFR et le plan d'Action Environnemental en validation.

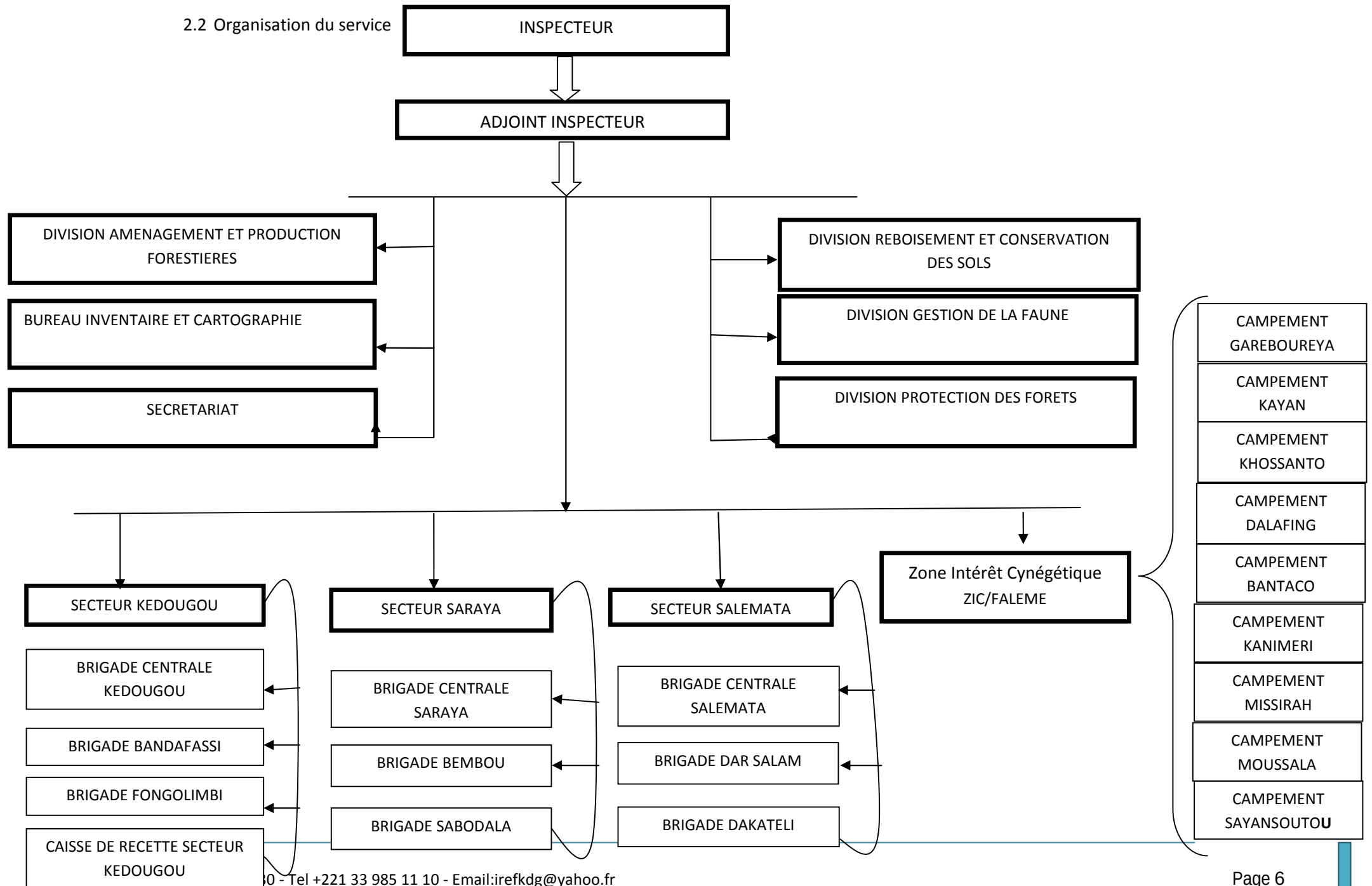
Par ailleurs, l'IREF intervient dans la réflexion, l'élaboration et le suivi-évaluation des différentes activités forestières de la Région touchant divers domaines d'interventions tels :

- Le reboisement (production de plants en pépinière et plantation) ;

- L'aménagement intégré et participatif des forêts naturelles de la région (communautaires) ;
- La lutte contre les feux de brousse ;
- La gestion de la faune et de son habitat, l'organisation et le suivi des campagnes cynégétiques ;
- La lutte contre l'érosion hydrique par la construction de diguettes en terre et cordons pierreux avec une protection biologique (plantation selon les courbes de niveau) ;
- La protection des bassins versants et des galeries forestières ;
- La mise en place des réserves naturelles communautaires et de biodiversité ;
- L'élaboration des plans de concession de chasse et la supervision de leur mise en œuvre ;
- La participation aux études d'impacts environnementaux et le suivi de la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementaux et sociales (PGES) ;
- L'appui /conseil aux collectivités locales pour l'identification, le montage, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des petits projets de développement rural intégré ;
- Le renforcement des capacités des acteurs et partenaires en matière de Gestion des Ressources Naturelles ;
- Et enfin, la Police forestière.

L'IREF est un démembrement de la DEFCCS, composée de divisions techniques avec un dispositif articulé autour de trois (3) Secteurs Forestiers au niveau des départements et représentés au niveau local par des Brigades Forestières (Arrondissement).

2.2 Organisation du service



2.3 Partenaires au développement forestier

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
Wula Nafaa	Formation des élus locaux, transformation des produits des espèces locales forestières, création de la RNC de Dindéfelo	Prestation de service
PAPIL	Reboisement, CES /DRS, Parcours de bétail, lutte contre les feux de brousse	Protocole
PGIES	Lutte contre les feux de brousse, aménagement	Prestation de service
PROGEBE	Renforcement de capacités et lutte contre les feux de brousse	Protocole
SGO	Lutte contre les feux de brousse, GRN, Reboisement	Prestation de services
OROMIN	GRN, Reboisement	Prestation de services
PROGEDE 2	Réserves de biodiversité, Développement AGR	Prestation de service
Projet Massif Fouta Djallon	-reboisement, sensibilisation	Prestation de service
USAID Yaajendee	reboisement, organisation des producteurs, sensibilisation	Prestation de service
PDESOC	Gestion des ressources naturelles pour le développement de l'élevage	Protocole

3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION DE KEDOUGOU

3.1 Domaine classé

Nom du massif	Superficie	Objet d'une délibération (oui/non)	Superficie boisée	LOCALISATION	
ZIC Falémé	1 336 000	Décret de classement	741 000 ha	Saraya	Commune et CR
PNNK	399.000ha dans le département de Kédougou	6009 du 18/08/1954		Kédougou	

3.2 Domaine protégé

Nom du massif	Superficie (ha)	Objet d'une délibération	Superficie boisée	LOCALISATION	
				Département	CR
RNC de Niéméniké	64525	N°19/CRT du 13/11/2003		Kédougou	Tomboronkoto
RNC de Thiabédji	26020	N°001/CRB du 30/12/2007		Kédougou	Bandafassi
RNC de Dindéfelo	13000	N°05/CRD du 14/01/2010		Kédougou	Dindéfelo

3.3 Potentiel faunique

La région recèle des potentialités fauniques très importantes à cause de ses habitats variés favorable au développement de la faune. Le PNNK qui est un site classé patrimoine mondial occupe une importante superficie dans le département de Kédougou et une grande partie de la ZIC Falémé y est logée aussi. On y rencontre des phacochères, des cynocéphales, des chimpanzés, des antilopes, des lièvres, des hyènes, des singes et du gibier à plume dont les plus représentés sont les pintades et les francolins. Les hippopotames et les crocodiles sont présents par endroit sur les fleuves Gambie et Falémé.

Le constat actuel est un déclin de certaines espèces du fait de l'état de dégradation de l'habitat sous l'action conjuguée de plusieurs facteurs : les feux de brousse, les défrichements, le braconnage, l'orpaillage traditionnel, etc.

3.4 Hydrographie

La région de Kédougou est relativement bien arrosée avec la présence de cours d'eau assez importants comme le Fleuve Gambie, la Falémé et de petits cours d'eau temporaires comme le Diagri, le Niokolo, le Diara etc. ces cours d'eau découlent en fait de la combinaison entre un relief plus ou moins accidenté et de précipitations assez importantes.

4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER A KEDOUGOU

La région de Kédougou recèle d'importantes potentialités forestières. On y retrouve ainsi des rôneraies des bambousaies à coté des espèces comme le *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus* (vène), *Daniellia oliveri* (santan) etc...

Cependant ces forêts souffrent des feux de brousse qui ravagent chaque année des milliers d'hectares. Ce qui limite fortement les possibilités de régénération naturelle notamment dans les bambousaies et les rôneraies.

Les défrichements incontrôlés constituent également un facteur de destruction qui prend de plus en plus de l'ampleur avec l'arrivée en masse d'immigrants Guinéens en quête de terres de culture notamment dans le département de Salémata.

En outre, la transhumance avec les coupes et élagages abusifs, constitue aujourd'hui une autre forme de destruction qui, si l'on n'y prend pas garde, risque d'être une réelle menace pour certaines espèces forestières.

L'exploitation traditionnelle et industrielle de l'or accentuent la pression sur les ressources forestières surtout dans le département de Saraya. Ainsi nous assistons à l'amenuisement des formations végétales d'année en année et une faune qui se raréfie davantage, se confinant à des biotopes moins perturbés. A ce niveau il convient de souligner toutes les difficultés rencontrées pour faire respecter aux sociétés minières la procédure légale dans le cadre des défrichements.

Enfin, malgré le transfert de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles aux collectivités locales, ces dernières ne participent pas pleinement aux efforts de sensibilisation, de reboisement, de protection de forêts, menés par le service forestier avec l'appui des partenaires au développement.

Ces agressions multiples accaparent l'effort et le temps des agents dans le cadre d'activités de sensibilisation et de police forestière parfois au détriment des activités de développement.

4.1 Domaine classé

Nom du massif forestier	Phase de pré-aménagement	Plan d'aménagement	Réalisation plan d'aménagement	Observations
PNNK				
ZIC/Falémé				

4.2 Domaine protégé

Nom du massif	Phase de pré-aménagement (d=délimité, p=pancarté, b=borné)	Plan de gestion ou d'aménagement	Réalisation plan de gestion ou d'aménagement	Observations
ZIC/Falémé			Non Exécuté	
RNC de Niéméniké		Déjà élaboré		PGIES
RNC de Thiabédji				PGIES
RNC de Dindéfelo		Déjà élaboré		Avec l'appui de USAID/ Wula nafa

4.3 Potentiel faunique

La région reste bien pourvue en faune. La présence d'écosystèmes encore favorables à la vie sauvage lui permet d'abriter une faune d'une grande diversité. On note l'existence de forêts galeries dans la partie Nord Ouest de la ZIC, de Kayan vers Tenkoto et sur toute la partie limitrophe au parc national de Niokolo koba. Bangaya et Fatako. Une faune significative y existe ; et on rencontre le Buffle, l'Hippotrague, le Lion, le Bubale, le chimpanzé, le Guib harnaché et le Céphalophe à flancs roux. Une autre zone pouvant être considérée comme noyau se trouve être dans le « Daléma » ; c'est dans la partie Sud Est de la ZIC, située entre Baïtilaye, Nafadji, Saroudia, Bambadji, et Garébouréa ; on rencontre l'Hippotrague (omniprésent), Buffle, Lion, Guib harnaché, Bubale etc... Quand à la zone polarisée par la rivière « Diagri » elle reste un refuge intéressant, d'espèces comme le Buffle, l'Hippotrague, le chimpanzé, le Guib harnaché le Phacochère et même l'Elan de derby.

Concernant la partie Nord-est, elle reste aussi un bloc important dans lequel le Céphalophe se signale. Les cours d'eaux comme le « Balangouma, Banda Khouma (affluents de la Falémé et zones de pêche très fréquentées par les maliens) et Bosingné constituent les principaux réservoirs de la zone. » des espèces de poissons (dont le capitaine) y sont capturées.

Dans le groupe avifaune, plusieurs familles sont représentées notamment celles des Phasianidés (Francolin) et Gallinidés (Pintades) et Tourterelles qui jouent un rôle important sur le plan du tourisme cynégétique (sportif).

L'hippopotame est présent sur tout le long du fleuve Falémé et de la Gambie par endroit, de même que le crocodile. Le phacochère, espèce la plus couramment rencontrée, demeure partout quelque soit les conditions du milieu ; sa survie n'est pas menacée

4.3.1 Zone d'intérêt cynégétique

Parties du territoire où le gibier et la chasse présentent un intérêt scientifique ou économique majeur et où la faune sauvage est susceptible de permettre son exploitation rationnelle à des fins touristiques et cynégétiques. C'est dans cette optique que la zone d'intérêt cynégétique (ZIC) de la falémé qui couvre une superficie de 1.336.000 ha, a été créée pour mieux répondre aux impératifs de l'organisation de la grande chasse et de l'exploitation rationnelle de la grande faune qui constitue l'une des richesses de la région de Kédougou. C'est d'ailleurs la seule zone au Sénégal où se pratique la grande chasse aux bovidés. Sa gestion qui peut être en régie ou soit faire l'objet d'amodiation ou de territoire de chasse pilote, est actuellement du ressort du service forestier et les modalités d'exercice de la chasse y sont précisées par arrêté ministériel.

Nom	localisation	Superficie	Principales espèces	Observations
ZIC/ Falémé	Kédougou	1.336.000 ha	Koba, bubale, buffle, guib harnaché, céphalophe, ourébi, phacochères, porc- épic, lion, panthère, Chimpanzé, etc.	-Confrontée à des menaces d'ordre anthropique. -200.000 ha font l'objet d'une concession attribuée à Yves Mallaret.

4.3.2 Réserves naturelles intégrales

(Rappeler de manière succincte les grands principes de la RNI)

Nom	Localisation	Superficie	Principales espèces	Observations

4.3.3 Réserves naturelles spéciales

(Rappeler de manière succincte les grands principes)

Nom	localisation	Superficie	Principales espèces	Observations

4.3.4 Zones amodiées et Concessions dans la ZIC Falémé

a. Zones amodiées

L'amodiation est la location par l'Etat des droits de chasse portant sur une zone de chasse comprise dans une zone d'intérêt cynégétique ou une zone de terroir. Elle se fait sur la base d'un cahier des charges signé entre l'administration forestière et l'amodiataire. Ce dernier est tenu d'élaborer un PTA annuellement qui sera évalué en fin de campagne cynégétique.

Les zones amodiées sont des zones où l'état et la densité du gibier permettent d'effectuer, au moyen de la chasse guidée, des prélèvements contrôlés, de manière à garantir la pérennité de la ressource faunique. A travers cette forme de chasse contractuelle dont le principe consiste à concentrer les activités de chasse dans les zones où la densité de la faune est susceptible de supporter sans danger une récolte soutenue, les objectifs poursuivis sont :

- Implication et responsabilisation des exploitants cynégétiques dans toutes les tâches de protection et de gestion de la faune ainsi que dans celles liées à l'aménagement de son habitat ;
- Création d'emplois pour les populations riveraines en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la précarité en milieu rural ;
- Renforcement du dispositif de contrôle de la chasse et consolidation des plans de lutte contre le braconnage ;
- Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion de la faune et dans le partage des ressources financières générées par son exploitation.

Nom	localisation	Super.(ha)	Amodiatatre	Date Octroi	Délimitée/Borné	Pancartée	Cartographiée
Haute Gambie	Bandafassi	60.000	Yves Mallaret	1988 / 1989	Oui	Non	Non
Dakatéli	Dakatéli	60.000	Wandoulou Dansokho				
Mako Niokolo	Mako	60.000	Françoise Mostais	1988 / 1989	Non	Non	Non
Niériko	Dindéfélo	20.000	Djiby Dioum	2007 / 2008	Oui	Non	Non
Dimboli	Dimboli	15.000	Alpha Doucouré	2007 / 2008	Non	Non	Non

b. Concessions

Nom	Superficie (ha)	Amodiatatre	Date Octroi	Délimitée/Bornée	Pancartée	Cartographiée
Concession Malaret	200 000	Yves Mallaret	2008	Oui	Oui	Oui
Concession Bambou	120 000	Wandoulou Dansokho	2011	Oui	Oui	Oui

4.4 Hydrographie

La région de Kédougou bénéficie de sa pluviométrie encore importante qui, conjuguée aux formes du relief favorise la collecte de l'eau sous forme de cours et de points d'eau. On note ainsi des cours d'eau permanents comme la Gambie, quasi permanent comme la Falémé mais de petits cours dans les quels on note une présence d'eau une partie de l'année (diara, diagry, niokolo etc..). L'arrivée de l'hivernage permet l'installation de points d'eau qui disparaissent peu après l'arrêt des précipitations.

4.5 Potentiel minier dans le domaine classé

Faire point des carrières dans les forêts classées, les contraintes et les solutions

Nom du massif	Nom carrières	Exploitant ou Propriété	Arrêtés ou Convention d'autorisation	Superficies autorisées	Observation

5. REALISATION DU SERVICE

5.1 Rappel des acquis majeurs de la région

Depuis la rentrée en vigueur des textes de lois sur la décentralisation, le 01 janvier 1997, la mission du service en dehors du domaine de terroir est la gestion du domaine classé. Il faudra signaler au passage qu'il n'y'a pas de forêts classées dans la Région de Kédougou.

La mission du service forestier consiste alors à appuyer les collectivités locales dans l'exercice des compétences qui leur sont transférées dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

L'exercice de ces compétences devant se réaliser dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Gouvernement, lesquelles orientations visent essentiellement d'une part la conservation du potentiel forestier et des équilibres socio-écologiques et d'autre part la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers ligneux et non ligneux.

Sous ce point, les principales actions entreprises dans la région ont consisté à :

- ✓ Rationaliser l'exploitation forestière (Panneaux de crinting, tiges de bambou, le Vène, les produits de cueillette).
- ✓ Susciter une dynamique de protection des formations forestières contre les feux, les défrichements et les coupes irrégulières et abusives, la transhumance, et l'exploitation minière.
- ✓ Développer et soutenir les initiatives locales en matière de conservation de la faune et d'exploitation cynégétique ;
- ✓ Asseoir une stratégie de reconstitution des ressources forestières dégradées par le biais de la mise en défens l'ouverture et la réhabilitation de pare-feux.

5.2 Bilan des réalisations par composantes thématiques

5.2.1 Aménagements forestiers

a. Domaine classé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Intrants /Input			Origine du budget	Observations
			Prévus	Reçus	Utilisés		

L'Aménagement de zones dans la ZIC n'a pu être réalisé faute de moyens financiers

b. Domaine protégé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Intrants /Input			Origine du budget	Observation
			Prévus	Reçus	Utilisés		
RNC de Dindefelo	Élaboration plan de gestion	Plan de gestion réalisé				Wula Nafaa	

5.2.2 Exploitations forestières

a. Exécution quota de charbon contractualisé

Nom du massif	ZA ou ZPC	Nbre organismes	Quota alloué	Quota exploité	Quota non exploité	Revenus monétaires
Total						

b. Exécution quota de charbon par les producteurs locaux

Nom du massif	ZA ou ZPC	Nbre d'OCB	Quota alloué	Quota exploité	Quota non exploité	Revenus monétaires
Total						

c. Circulation du charbon de bois et du bois de chauffe

Destinations	Charbon de bois		Bois de chauffe	
	Nbre camions	Quantité (en qx)	Nbre camions	Quantité (en qx)
Total				

d. Exécution quota bois d'œuvre

Scieries	Espèces											
	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu
Total												

e. Exécution quota bois sculpture

Espèces	Nbre d'artisans	Nombre de pieds exploités	Revenu
Total			

f. Exécution du quota de bois de menuiserie

Espèces	Nbre d'artisans	Nombre de pieds	Revenu
Pterocarpus erinaceus (Vène)	15	26	910.000
Total	15	26	910.000

g. Exécution quota bois de service

Espèces	Nbre de permis délivrés	Nombre d'unités exploitées	Revenu
Panneaux de crinting	300	17500	5 250 000
Tiges de bambou	75	1452	108 900
Total	375	18952	5 358 900

Exploitation des produits forestiers non ligneux

Pain de singe	15	54 692	820380
Tamarin	15	17829	267435
Madd	15	166042	2490630
Nététou	15	300	4500
Dankh	15	5390	80850
Ditakh	15	855	12825
Nélaton	15	200	3000
Huile de palme	50	779	38950
Huile de Karité	50	200	10000
Miel	50	50	2500
Vin d'acajou	50	0	0
Vin de palme	50	1355	67750
Cure dent	30	570	17100
Racines diverses	30	350	10500
Ecorces diverses	30	20	600
Lit raphia PM	400	5	2000
Salon raphia	750	10	7500
Chaise raphia	150	20	3000
Lit en vène	28000	3	84000
Table raphia	150	3	450
Lit tara PM	400	13	5200
Canapé Tara	250	5	1250
Canapé	250	2	500
Banc PM	50	25	1250
Chaise tara	150	8	1200
Table tara	150	1	150
Lit tara GM	600	4	2400
Lit raphia GM	600	3	1800
Salon en Rotin	2500	7	17500
Natte PM	150	136	20 400
Salon tara	750	20	15000
Van GM	70	188	13160
Balais	25	49	1225

h. Importation des produits non ligneux et d'artisanat.

Nature du produit	Quantité par Pays d'importation	
	Guinée	Mali
Cure dents	13.045 kg	
Huile de palme	83.460 litres	140 litres
Madd	217.000 kg	31.300 kg

Pain de singe	200.000 kg	1.350 kg
Tamarin	5.400 kg	123 100 kg
Gingembre	1250 kg	6650 kg + 45 sacs
Karité		38 790 litres
Solom		5.000 kg
Nététou		11 150 kg + 25 cartons
Manches pour pelles		3600

i. Suivi des filières des produits forestiers non ligneux

Acteurs	Localisation	Produit exploité	Lieu de production	Marge brute d'exploitation

j. Niveau de développement des filières

Acteurs	Existence d'un contrat/protocole avec entreprise de transformation	Nom de l'entreprise

Acteurs	Plan d'affaire (oui/non)	stratégie marketing (oui/non)	Existence convention locale (oui/non)

k. Formation des filières

Acteurs	Formations reçues	Structures formatrices

5.2.3 Protection des forêts

a. Activités des comités de LCFB

Nom du comité	Localisation	Date de création	Nbre membres	Activités réalisées	Niveau équipement	Origine du budget
Dakatély	Dakatély	27/04/11	43	Sensibilisation	équipé	PAPIL

Salémata	Salémata	09/03/06	24	Feux précoces	équipé	PGIES
Banfaroto	Banfaroto	28/08/06	28	Pares feux	équipé	PGIES
Yapène	Yapène	23/03/11	21		équipé	PGIES
kévoye	kévoye	03/12/09	43		Non équipé	
Missira Syllacounda	Missira Syllacounda	02/12/09	24		Non équipé	
Sédembou (hameau)	Sédembou (hameau)	10/02/11	17		Non équipé	
Hoïkouré	Hoïkouré	19/11/09	14		Non équipé	
Lilakouré	Lilakouré	15/01/11	24		Non équipé	
Thiancouboura	Thiancouboura	30/01/06	17		Non équipé	
Diougol	Diougol	22/12/09	21		Non équipé	
Gadapathé	Gadapathé	07/01/11	19		Non équipé	
Samoukan	Samoukan	04/12/09	13		Non équipé	
Népène	Népène	20/12/10	18		Non équipé	
Aïkoun	Aïkoun	10/12/09	52		Non équipé	
Darsalam	Darsalam	26/04/07	27		équipé	PGIES
Ebarack	Ebarack	19/03/08	32		équipé	PGIES
Ethiolo	Ethiolo	07/04/11	32		Non équipé	
Egangha	Egangha	03/03/11	25		Non équipé	
Oubadji	Oubadji	25/04/07	19		équipé	PGIES
Edalé	Edalé	26/04/07	24		équipé	PGIES
Sinthiou-roudji	Sinthiou-roudji	24/05/06	29		équipé	PGIES
Khossanto	Khossanto	1990	25		Non équipé	
Niamaya	Niamaya	1992	20		Non équipé	
Sabodala	Sabodala	2007	20		Non équipé	
Faloumbou	Faloumbou	2007	30		Non équipé	
Mamakhono	Mamakhono	28 /01/10	20		Non équipé	
Makhana	Makhana	12/01/10	20		Non équipé	

Diakhaly	Diakhaly	14/01/10	20		Non équipé	
Dindifa	Dindifa	15/01/10	20		Non équipé	
Bransan	Bransan	28/01/10	25	Sensibilisation Feux précoces Pares feux reboisement	Non équipé	
Bambaraya	Bambaraya	28/01/10	30		Non équipé	
Bembou	Bembou	15/01/10	35		Faiblement équipé	PAPIL
Pondala	Pondala	29/01/10	34		Non équipé	
Dalafing	Dalafing	16/01/10	15		Non équipé	
Médina Baffé	Médina Baffé	03/02/10	30		Non équipé	
Dioulafoundou	Dioulafoundou	29/01/10	25		Non équipé	
Badioula	Badioula	05/01/10	46		Non équipé	
Massa mass	Massa mass	15/01/10	20		Non équipé	
Khondokhou	Khondokhou	2004	40		Faiblement équipé	PAPIL
Nafadji	Nafadji	2004	35		Faiblement équipé	PAPIL
Saraya	Commune Saraya	1997	32		Faiblement équipé	PAPIL
Faraba	Faraba	2004	47		Non équipé	
Mandankholy	Mandankholy				Non équipé	
Fodé Binéa	Fodé Binéa	2004	31		Non équipé	
Bambadji	Bambadji	2007	10		Non équipé	
Diakhaba	Diakhaba	2007	30		Non équipé	
Moussala	Moussala	2007	15		Non équipé	
Baïtilaye	Baïtilaye	2007	23		Non équipé	

b. Ouverture de pare-feu

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
				Prévus	Reçus	Utilisés	
Kédougou		12 km	Manuels				

Salémata			Coupe-coupe, pelles, fourches, râteau				PGIES
Saraya		36 km	Coupe-coupe, pelles, fourches, râteau				SMC, Concessionnaire ZIC
TOTAL Région							

c. Réhabilitation de pare-feu

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
				Prévus	Reçus	Utilisés	
Kédougou							
Salémata	12,5	25,5	Râteaux, coupe-coupe, seaux, bassines				
Saraya	80	30					SGO
TOTAL Région							

d. Création de pare-feu verts

Pare feu nus

Localisation	Nbre km réalisés	Année de réalisation	Observations
Département Kédougou			
Département Salémata			
Département Saraya			
Total Région			

Pare feu verts

Localisation	Nbre km réalisés	Année de réalisation	Observations
Département Kédougou			
Département Salémata			

Département Saraya	06		Appui PAPIL
Total Région			

e. Feux de brousse

Localisation (CR Département)	Date début	Date extinction	Implication on populations	Intervention des engins	Superficie brûlée (Ha)	Nature des dégâts
Diarapont	24/01/12	24/01/12	Oui	Non	27 Ha	Tapis herbacé et végétation ligneuse
Eganga	28/01/12	28/01/12	Oui	Non	31 Ha	
Yépène	08/02/12	08/02/12	Oui	Non	37 Ha	
Edane	28/02/12	29/02/12	Oui	Non	60 Ha	
Ninéfescha	13/04/12	13/04/12	Oui	Non	70 ha	
Ninéfescha	14/04/12	14/04/12	Oui	Non	55 ha	
Bandafassi	16/04/12	16/04/12	Oui	Non	40 ha	
Bandafassi	16/05/12	16/05/12	Oui	Non	75 ha	
Tomborokoto	09/04/12	09/04/12	Oui	Non		
Fongolimbi	11/03/12	11/03/12	OUI	Non	450 ha	
Dimboli	14/03/12	15/03/12	Oui	Non	700 ha	
Diakhaba	12.02.12	12.02.12	Oui	Non	12 ha	
Massa massa(CR Bembou)	17.02.12	17.02.12	Oui	Non	04 ha	Tapis herbacé ; 04 cases brûlées
Bransan (CR Sabadola)	10.03.12	00.03.12	Oui	Citerne SGO	13 ha	Tapis herbacé ; 10 cases brûlées
Sabadola (CR Sabadola)	20.03.12	20.03.12	Oui	Citerne SGO	03 ha	Tapis herbacé ; 08 cases brûlées
Bandafassi	24/01/12-	24/01/12-	OUI	NON	55 ha	Tapis herbacé + végétation ligneuse
Bandafassi	26/01/12	26/01/12	OUI	NON	43ha	
Bandafassi	30/01/12	30/01/12	OUI	NON	30ha	
Ninéfescha	02/02/12	02/02/12	OUI	NON	27ha	

Ninéfescha	04/02/12	04/02/12	OUI	NON	40ha	
Tomborokoto	07/02/12	07/02/12	OUI	NON	130ha	
Tomborokoto	10/02/12	10/02/12	OUI	NON	110ha	
Bandafassi	11/02/12	11/02/12	OUI	NON	65ha	
Bandafassi	13/02/12	13/02/12	OUI	NON	50ha	
Bandafassi	14/02/12	14/02/12	OUI	NON	55ha	
Bandafassi	16/02/12	16/02/12	OUI	NON	35ha	
Bandafassi	17/02/12	17/02/12	OUI	NON	67ha	
Bandafassi	19/02/12	19/02/12	OUI	NON	52ha	
Tomborokoto	19/02/12	19/02/12	OUI	NON	40ha	
Tomborokoto	20/02/12	20/02/12	OUI	NON	60ha	
Tomborokoto	21/02/12	21/02/12	OUI	NON	70ha	
Dindéfelo	25/02/12	25/02/12	OUI	NON	90ha	
Dindéfelo	28/02/12	28/02/12-	OUI	NON	85ha	
Dindéfelo	06/03/12	06/03/12	OUI	NON	95ha	
Dindéfelo	07/03/12	07/03/12	OUI	NON	70ha	
Dindéfelo	07/03/12	07/03/12	OUI	NON	55ha	
Dindéfelo	08/03/12	08/03/12	OUI	NON	75ha	2casea brulées
Dindéfelo	11/03/12	11/03/12	OUI	NON	30ha	Tapis herbacé + végétation ligneuse
Tomborokoto	15/03/12	15/03/12	OUI	NON	40ha	
Dimboli	11/03/12	11/03/12	OUI	citernes	450 ha	
Fongolimbi	14/03/12	15/03/12	OUI	citernes	700 ha	
Surface totale incendié			OUI		4 196 ha	

f. Feux précoces

Localisation	Nbre ha	Nbre ha	Nbre	Nbre	Intrants /Input	Origine du
--------------	---------	---------	------	------	-----------------	------------

	planifiés	réalisés	Km planifiés	Km réalisés	Prévus	Reçus	Utilisés	budget
Kédougou	35 000	31 500						
Salémata	1 735	2 508						
Saraya		65 355						SGO, amodiataires
TOTAL Région		99 363						

5.2.4 Reboisement et conservation des sols

a. Semences

Espèces	Quantité Prévue (kg)	Quantité obtenue (kg)	Provenance origine	Quantité utilisée (kg)	Coût (Fcfa)	Sources
Anacardium occidentale	10	10	GPF		5000	
Mangifera indica	25	15	- = -		5000	
Psidium guajava	0,2	0				
Citrus sp.	1	0,30	- = -			
Tamarindus indica	1	0.2	Salémata		1000	
Moringa	1	0,3	Salémata		2000	
Delonix regia	1	0,1	Salémata		500	
Acacia melifera	4	4	Tamba, PRONASEF	4	80000	
Jatropha curcas	2	0				
leucena	-	1 ,5 kg	PRONASEF	1,5 kg	-	-
Adansonia digitata		02	IREF.KDG	-		PRONASEF
Acacia albida		0.200	IREF.KDG	-		PRONASEF

b. Autres intrants reçus pour la CNR

Nature	Quantité Prévue	Quantité obtenue	Provenance origine	Coût	Observation
Gaines	-	100.000	DEFC	-	-
Total	-	100.000			

c. Production de plants par type de pépinière et par espèce

Espèces	Nombre de plants						
	Régie	Comm	Privée	Villageois	Scolaire	Individ	
<u>Nombre de pépinières</u>	3	0	1	17	1	10	32
<u>Forestières</u>							
Acacia mellifera	83 00	0	0	500	3000	496	86
Acacia nilotica	2000	0	0	0	0	0	2000
Azizelia africana	20	0	0	0	0	0	20
Bauhinia rufescens	12000	0	0	0	0	0	1200
Piliostigma reticulatum	2000	0	0	0	0	0	2000
Diospyros mespiliformis	0	0	0	0	0	0	0
Pterocarpus erinaceus	180	0	0	0	0	0	180
Eucalyptus sp	28	0	0	450	0	0	28
Faidherbia albida	100	0	0	100	0	200	400
Jatropha curcas	145	0	0	9240	0	0	154
Leucaena leucocephala	12	0	0	400	0	200	12
Moringa oleifera	27	0	0	100	0	85	27
Parkinsonia aculeata	1100	0	0	0	0	0	1100
Phellodaphnium aculeatum	0	0	0	0	0	0	0
Prosopis juliflora	300	0	0	0	0	0	300
Vetiveria nigritana	0	0	0	0	0	0	0
Bambou				200			
Sous /total₁	312	0	0	10990	3 000	981	327
<u>Fruitières forestières</u>							
Anacardium occidentale	30000	0	80	1750	0	578	32
Adansonia digitata	0	0	0	100	0	220	320
Saba senegalensis	0	0	0	0	0	0	0
Tamarindus indica	25000	0	120	0	0	0	2512
Vitellaria paradoxa	500	0	0	0	0	0	500
Ziziphus mauritiana	300	0	0	200	0	300	800
Sous / total₂	55800	0	200	2050	0	1098	59
<u>Fruitières</u>							
Annona squamosa	0	0	0	0	0	0	0

Carica papaya	1500	0	15	0	0	0	1515
Citrus limon	18000	0	212	0	0	0	1821
Citrus sinensis	0	0	0	0	0	0	0
Mangifera indica	48500	0	0	2510	0	2499	53
Psidium guyava	1500	0	0	100	0	100	1700
Sous /total₃	69500	0	227	2610	0	2599	74
<u>Ornementales</u>							
Caesalpinia pulcherrima	0	0	0	0	0	0	0
Cordia sp	3500	0	0	0	0	0	3500
Delonix regia	8000	0	0	100	2000	152	1025
Terminalia mantali	500	0	0	0	0	0	500
Thevetia nerifolia	0	0	0	0	0	0	0
Sous / total₄	12000	0	0	100	2000	2152	14
Total Général	450	0	427	15 750	5 000	4830	476

d. Plantations massives

Départements	Sup ha planifiés	Sup ha réalisés	Espèces utilisées	Nbr plants/ha	Acteurs	Budget			
						Prvu	Reçu	Utilisé	Origine
Kédougou		35,65	Jatropha, Anacardier, oranger, manguier, cordia, flamboyant, tamarinier, terminalia	204,68 P/ Ha	PAPIL, Secteur, Populations				PAPIL
Salémata		15,6		410 ,38	Secteur, Populations, PAPIL				PAPIL
Saraya		21,3		140,14	Secteur, PAPIL, Amodiatraire				PAPIL
TOTAL Région		72.59 ha		16 684					

e. Plantations linéaires

Localisation	Type de plantations	Long. km planifiés	Nbr km réalisés	Espèces utilisées	Nbr plants /km	acteurs	Budget			
							Prévu	Reçu	Utilisé	Origine
Kédougou	Pares-feu verts		10							
	Haies vives		9,8	Acacia melifera	600	PAPIL, PROGEBE				
	Brises vents		1,2	eucalyptus	400					
	Axes	03	03	Neem, cordia,	100	AREZKI				

	routiers			flamboyant, terminalia, gmelina, sablier						
Salémata	Haies vives		12,7	Acacia melifera	995	PAPIL, YAAJEENDE AFRICARE				
	Délimitation		2							
Saraya	Haies vives		5,5	Acacia melifera	950					
	Brises vents		0,7		1490					
TOTAL Région			44,9							

f. Défense et Restauration des sols

Localisation	Nature de l'opération	quantité planifiée	Quantité réalisée	Budget			
				Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Bandafassi	Cordons pierreux		40m	200.000	200.000	200.000	PAPIL
Total			40m	200.000	200.000	200.000	

g. Plantations conservatoires

Localisation	Action planifiée	Nbr planifié	Nbr réalisé (ha)	Nbr plants/ha	Espèces utilisées	acteur	Budget			
							Prév	Reçu	Util	Ori
Kédougou	Enrichissement		5	300						
Salémata										
Saraya										
Total Région										

h. Situation Pluviométrique des 3 dernières années

Situation pluviométrique année 2010

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		
	mm	jrs	mm	jrs	mm	Jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	Jrs	
Kédougou	100.7	06	149.7	14	318.4	18	278.2	21	392	28	152.3	15	1403.9
Bandafassi	106	06	198	10	304	17	225	19	352.7	25	131.8	12	1331.2
Fongolimbi	69.4	06	127.4	10	278.2	14	412.9	19	342.8	24	151	13	1384.4
Saraya	79.2	4	81.7	11	181.9	16	280.6	19	282.9	21	173.2	12	1095.5
Salémata	19,5	3	124,5	11	178,3	16	278,5	18	573,5	23	89,5	6	1263,8
Cumul	374,8	25	681,3	56	1260,8	81	1475,2	96	1943,9	121	697,8	58	6478,8

Situation pluviométrique année 2011

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		
	mm	jrs	mm	jrs	mm	Jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	
Kédougou	19.7	07	98.7	11									
Bandafassi	20.1	06	82.4	14									
Fongolimbi	17.9	06	138.2	16									
Saraya	26.8	4	211.7	15	211	10	321.2	15	120.6	12	72.2	5	752.5m
Salémata	5,5	03	121,5	09	291,5	13	389,2	19	253	17	37,5	04	1098,2
Cumul													

Situation pluviométrique année 2012

Postes	Avril		Mai		Juin		Juillet		Aout		Septembre		Octobre		Novembre		Cumul	
	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	mm	j	J	mm	mm	j
Saraya			75,2	4	144	10	195,4	15	178,9	13	340,7	21	110,8	6	19,4	2	1064,4	71
Sabodola			0	0	99,3	5	326,2	14	317,7	14	439,8	17	68,2	5	0	0	1251,2	55

Bandafassi			59.5	05	140.7	15	263,8	17	230,3	14	318,8	22						
Fongolimbi	65.2	07	6.1	01	203.1	19	244	15	192,3	16	172,2	22						
Kédougou			43.8	05	174.3	17	278,5	20	210,8	18	340,3	24						

i. Taux de reprise

(A raison de seulement deux ou trois échantillons par département : il s'agit simplement d'indiquer des tendances.)

Taux de reprise : plantations massives

Localisation	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise (%)
Kédougou					
Salémata					
Saraya					
Total Région					

Taux de reprise : plantations conservatoires

Localisation	Action planifiée	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Kédougou					
Salémata					
Saraya					
Total Région					

Taux de reprise : plantations massives

Localisation	Action planifiée	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Kédougou	3,5 Ha	<i>jatropha</i>	1111	150	13,5%
Salémata					
Saraya					
Total Région					

Taux de reprise : plantations linéaires

Localisation	Nbr km réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite
Bandafassi	5,3km	Jatropha Mellifera anacardier	700	93	13,14%
Fongolimbi	2 km	Terminalia mantaly, Cordia senegalensis, Gmelina arborea	200	120	60%
Salémata	0,91	Acacia mellifera	300	287	95,66%
Total					

Taux de réussite : plantations linéaires

Localisation	Nbr km réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise (%)
Kédougou					
Salémata					
Saraya					
Total Région					

Taux de réussite : plantations linéaires (année n-3 ou n-2)

Localisation	Nbr km réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants De l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite

Taux de réussite : plantations conservatoires (année n-3 ou n-2)

Localisation	Action planifiée	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite
Total					

5.2.5 Gestion de la faune

Zone d'intérêt cynégétique

Espèces	Quota	Réalisé	Reste	Taux d'exécution
Koba	06	03	03	50%
Buffle	05	00	05	0%
Bubale	05	00	05	0%
Guib harnaché	06	02	04	33,3%
Ourébi	04	00	04	0%
Céphalophe	05	04	01	80%
Total	31	09	22	29,03%

Pour les espèces qui ne figurent pas dans le plan de tir, on peut noter que 142 phacochères et 06 cynocéphales ont été prélevés dans la zic.

Zones amodiées

Espèces	Nombre de pièces abattues	Observation
Lièvre	20	
Ganga	151	
Pigeon vert	269	
Pigeon rônier	22	

Pintade	29	
Tourterelle à collier	987	
Tourterelle maillée	5183	
Tourterelle du Cap	00	
Tourterelle des bois	00	
francolin	2341	
Caille	00	
Poule de roche	34	
Phaco	21	Zone amodiée de Mako
Cynocéphale	03	
Total	9060	

Permis de chasses délivrés

Désignations	Prix .Unitaire	Nombre	Montant Total
Permis de petite chasse Touriste			
1 semaine	15000	7	105000
2 semaines	25000	1	25000
Permis petite chasse résident	15000	2	30000
Sous-total		10	160 000
Permis grande chasse touristes			
Une (1) semaine	30.000	115	3.450.000
Deux (02) semaines	50.000	101	5.050.000
Permis grande chasse résident	45.000	03	135.000
Sous-total 1		219	8.635.000
Reconversion permis			
PGCT (1s) en PGCT (2s)	20.000	08	160.000
PPCR en PGC/R	30.000	02	60.000
Sous-total 2			220.000

TOTAL			9 015 000
--------------	--	--	------------------

Recettes liées à la chasse

Désignations	Prix .Unitaire	Nombre	Montant Total
Licences et taxes			
Licence pisteur	10.000	59	590.000
Taxe amodiation (120.000ha)	35/ ha	1	4.900.000
Taxe concession (200.000 ha)	30/ ha	1	6.000.000
Taxes de séjour	2.000	274	548.000
Licence de chasse	300000	2	600000
Ramasseur d'oiseaux	5000	9	45000
Sous-total 3			12 683 000
Taxes d'abattage			
Guib harnaché	60.000	02	120.000
Céphalophe	40.000	04	160.000
Hippotrague male	200.000	03	600.000
Cynocéphale	10.000	09	90.000
1 ^{er} Phacochère	15.000	137	2 055 000
2 ^e Phacochère	20.000	26	520.000
Sous-total 4			3 545 000
Total			16 228 000

Prescription du cahier des charges et Plan de Travail Annuel des amodiataires

La fin de la quatrième phase d'amodiation a permis de procéder à l'évaluation finale des cahiers de charge des zones amodiées situées hors de la zic Falémé. Le rapport de cette évaluation finale qui a été dressé a déjà fait état de la mise en œuvre des dispositions des cahiers des charges pour chaque zone amodiée. Par conséquent, cette rubrique ne porte que sur les deux concessions situées dans la zic Falémé et dont les phases sont en cours.

Zone amodiée de : CONCESSION	Nom de l'amodiataire : Yves MALLARET
Date de renouvellement du contrat d'amodiation	
Existence d'un PTA	OUI

PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évalué le PTA	La commission d'évaluation
Prescriptions du cahier des charges :			
Mesures de gestion écologiques		Services fournis aux populations locales	
-Recrutement de 02 pépiniéristes pendant 05 mois pour la pépinière -Achat de semences pour la pépinière -05 kms de PF ouverts -10 kms de PF et pistes réhabilités -500 ha de mise à feux précoces -01 nomadisation avec l'armée+02 tournées anti braconnage+ 02 surveillants de zone recrutés		-Equiperment du poste de santé de Bembou (1.000.000 f) -Appui financier à la communauté rurale de Missirah Sirimana (1.000.000 f) -Subvention allouée aux 02 CR de Bembou et Missirah Sirimana (1.000.000 f) -Les pistes réhabilitées contribuent à désenclaver les villages	
Date de l'évaluation :	15/11/2012		
Conclusions succinctes de l'évaluation :			
De façon unanime la commission qui a montré toute sa satisfaction quant aux réalisations des activités planifiées, a magnifié les efforts consentis par le concessionnaire qui a réalisé entièrement son PTA avec des investissements budgétaires largement au-dessus des prévisions (plus de 160% de réalisation).			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			20
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiatrice :			
Redevances payées à l'Etat		10.530.000 F	
Commentaires (éventuellement) :			
L'appui financier de l'amodiatrice a permis aux 02 communautés rurales de donner la contrepartie dans le cadre des programmes de développement. L'amodiatrice a contribué également dans la réalisation des pistes communautaires et dans le domaine de l'emploi, d'où la grande satisfaction affichée par les présidents de communautés rurales ;			

Zone amodiée de : BEMBOU		Nom de l'amodiatrice : Wandoulou DANSOKHO	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation			
Existence d'un PTA	OUI		

PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évalué le PTA	La commission d'évaluation
<u>Prescriptions du cahier des charges :</u>			
<u>Mesures de gestion écologiques</u>		<u>Services fournis aux populations locales</u>	
-17 kms de pistes ouvertes		-Réfection de la case de santé de Kondokho (240.000 f)	
-02 comités de lutte contre les FB créés		-Appui à la mosquée de Bembou(100.000 f)	
-02 séances de sensibilisation tenues		-Subvention allouée à la CR de Bembou (500.000 f)	
		- Les pistes ouvertes contribuent à désenclaver les villages	
Date de l'évaluation :	18/12/2012		
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u>			
De façon générale la commission a reconnu le manque notoire du respect des engagements pris dans le PTA par l'amodiataire, surtout sur le plan des investissements cynégétiques dont la faiblesse peut conduire à la résiliation du cahier des charges. Par conséquent la commission l'invite à se reprendre pour inverser la tendance actuelle. Néanmoins, une évaluation intermédiaire du cahier des charges devrait être réalisée en 2013 pour voir les mesures à prendre pour la suite de ce partenariat.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			31
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat		7.350.000 F	
<u>Commentaires (éventuellement) :</u>			
- Il a été observé le caractère très informel dans la gestion de cette zone amodiée ; - Plus de la moitié des activités prévues n'ont pas été réalisées ; le budget prévu n'est pas atteint ; - Les dépenses réalisées concernent surtout l'emploi (plus de 11.000.000 f) ; les aménagements cynégétiques ont été largement négligés, or ces activités doivent assurer la pérennité des ressources ;			

5.2.6 Information/sensibilisation

Localisation	Thèmes	Nbre séances planifiées	Nbre séances tenues	Nbre individus touchés	Budget			
					Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Kédougou	GRN	61	61	7666				
S/TOTAL		61	61	7666				
Saraya	Orpaillage et ressources forestières	11	05	200				
	LCFB	90	36	890				
	Statut de protection des espèces forestières et modalités d'exploitation	45	09	208				
S/TOTAL		146	57	1258				
Salémata	LCFB	07	09	179				
	Exploitation rationnelle du vin de palme	03	03	56				
S/TOTAL		10	12	235				
TOTAL		217	130	9159				

5.2.7 Formation

Localisation	Thèmes	Nbre sessions planifiées	Nbre sessions tenues	Budget			
				Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Kédougou	LCFB	01	01	220.000	130.000	130.000	PROGEBE
	Techniques de plantation	01	01	220.000	130.000	130.000	PROGEBE
	POAS	03	03				PROGEBE
	Textes réglementaires sur la GRN	01	01				PROGEBE

	DRS / CES	01	01				PAPIL
Darsalam	Techniques de CES/DRS	01	01	150 000	150 000	150 000	PAPIL
Total		08	08				

6. ANALYSE DU BILAN

Bilan Faune / Chasse

- Les taux d'exécution

Un total de deux cent vingt-neuf (229) chasseurs constitué à plus de 97% de touristes, a été enregistré au cours de cette campagne dans la région de Kédougou, contre 248 l'année passée, soit une baisse de 18 chasseurs qu'on pourrait encore imputer à la non exploitation de la zone amodiée de Dimboli ou à la situation du pays liée aux élections présidentielles qui avaient cours en ce moment. En effet, les amodiataires ont enregistré beaucoup de désistement de chasseurs qui souhaitaient venir. La zic a accueilli 219 de ces chasseurs (touristes et résidents), soit 95,6% des entrées régionales, contre 235 l'année précédente.

Sur les trente et un (31) spécimens, toutes espèces confondues, qui ont constitué le quota fixé par le plan de tir de la ZIC Falémé joint en annexe de l'arrêté N° 013239 MEPN/DEFC du 29 novembre 2011 organisant la campagne de chasse 2011/2012, neuf (09) ont été tirés représentant un taux d'exécution de 29,3%, contre quatorze (14) spécimens (45,16% d'exécution) pour la campagne précédente.

- Les écarts

La comparaison du niveau d'exécution fait ressortir cette année une baisse de 15,86% sur le taux d'exécution du plan de tir, confirmant sa régression constatée déjà l'an passé. Cette baisse est d'autant plus manifeste cette année qu'elle n'atteint même pas la moyenne annuelle (calculée entre 2000 et 2009) qui est de 44,39%. Hormis le céphalophe dont le taux d'exécution n'a pas varié, ceux du Koba et du guib harnaché n'atteignent même pas les taux de l'an dernier (respectivement de 100% et 66,66%). Si la faiblesse des observations de certaines espèces peut expliquer cet état de fait, pour le koba par contre dont la présence a été régulièrement signalée, on pourrait l'imputer à la préférence des chasseurs portée plutôt sur des espèces plus communes, tel que le phacochère, à la taxe d'abattage de l'espèce (200.000 fcfa) que certains chasseurs ne sont pas prêts à payer, à la moyenne d'âge de plus en plus élevée des chasseurs enregistrés et qui ne sont pas aptes à braver la chaleur du moment pour pister les animaux sur de longues distances et aux vents tournants qui alertent les animaux.

- Les contraintes

Au plan des contraintes, cette campagne n'en a pas été exempte. Parmi les plus importantes, nous pouvons noter celles liées à :

- La difficulté dans la programmation journalière des expéditions de chasse avec la concurrence dans les zones non amodiées, exercée par les propriétaires de zones

concédée ou amodiée dans la zic. Cette situation, favorisée par la possibilité tacitement offerte à ces derniers de chasser hors de leur zone, pose un sérieux problème dans la programmation des expéditions de chasse dans l'espace de la zic ;

- La délivrance hors de Kédougou, de permis de grande chasse à des chasseurs souhaitant évoluer dans la zic, à l'insu de son responsable. Cette situation qui est une première vécue cette année, constitue un handicap sérieux dans la gestion de la sécurité des chasseurs, dont la répartition à travers la zic est guidée par un souci de prévenir tout accident ;
- La nouvelle situation de la Zic issue du nouveau contexte administratif avec l'avènement de Kédougou en région en 2009. En effet, avec cette nouvelle situation la Zic est à cheval sur deux régions administratives posant de plus en plus un problème de gestion lié à un déficit de communication et à un conflit de compétence ; Le cas Oumar SARR avec l'implantation illégale d'un campement de chasse dans la zic, en est un exemple édifiant ;
- Le caractère aujourd'hui obsolète du décret portant organisation de la chasse dans la zic Falémé qui date de 1983. En effet, certains de ses articles ne sont plus en phase avec le contexte actuel des réalités de la zic, notamment le délabrement de ses campements de chasse ;
- Le caractère très informel dans la gestion de la zone amodiée de Bambou du fait de l'alphabétisme de ses gérants ;
- Le braconnage extra muros (Mali, Rép. Guinée) favorisé par la perméabilité des frontières et la complicité des populations autochtones, rendant difficile la mise en place d'un réseau d'informateurs performant ;
- La prolifération des sites d'orpillage traditionnel qui favorisent la circulation d'armes et de munitions utilisées pour le braconnage ;
- La dégradation continue de l'habitat de la faune due aux défrichements et émondage abusifs (sociétés minières, orpailleurs, agriculteurs, transhumants), aux feux de brousse, à l'exploitation forestière clandestine, etc... ;
- La faiblesse des moyens, matériel et humain du service forestier ;
- La faiblesse et la vétusté de la logistique et des armes disponibles pour la surveillance de la zone.

Les suggestions

Face à ces difficultés qui entravent la gestion efficace de l'exploitation cynégétique dans la zic, nous suggérons à court terme de :

- Prendre une disposition dans l'arrêté organisant annuellement la campagne cynégétique, exigeant aux concessionnaires dans la zic de se limiter à leur zone de chasse exclusive ; une autre disposition pourrait également préciser la délivrance exclusive à Kédougou, des permis de grande chasse pour les chasseurs désirant entrer dans la zic ;
- Revisiter l'arrêté organisant la chasse dans la Zic et l'adapter à son nouveau contexte ;

- Renforcer le personnel forestier existant, de le doter d'armes de qualité (M16, PA) et de munitions en quantité suffisante, pour améliorer son efficacité face aux grands braconniers ;
- Sursoir temporairement à la délibération de toute nouvelle zone de concession dans la zic ;
- Provoquer une évaluation à mi-parcours à la fin de cette campagne 2013, conformément aux prescriptions du cahier des charges, afin de prendre dès à présent les mesures de redressement face au non-respect de leurs engagements par certains amodiataires, notamment celui de la zone amodiée de Bembou dans la zic Falémé;

A moyen terme, il faudrait s'atteler à :

- Cartographier et matérialiser les limites de la ZIC ;
- Procéder au dénombrement terrestre de la grande faune dans la ZIC afin de connaître le potentiel réel existant et prendre les mesures en conséquence ;
- Relever les taxes d'abattage des espèces pour atténuer la pression de chasse, tout en améliorant les recettes générées ;
- Faire profiter aux populations locales des recettes générées par la chasse à travers les taxes encaissées (taxes d'abattage, taxes d'amodiation, taxes de concession, taxes de séjour...). Pour cela, diligenter la réactualisation du code de la chasse et de la protection de la faune qui prend en compte cet aspect ;
- Réfléchir à une solution nationale pour régler le problème de la transhumance qui connaît une recrudescence d'année en année.

7. CONTENTIEUX

Nature Infraction	Procès verbaux (PV)				
	PV dressés	PV acquittés	PV en instance	Transmis au tribunal	PV contre inconnu
SECTEUR KEDOUGOU					
Transport illicite du vin de palme	03	03	00	00	
Exploitation frauduleuse de bois de Véne	01	01	00	00	
Abattage illicite d'espèces protégées	01	01	00	00	
Emondage d'espèces forestières	01	01	00	00	

Exploitation frauduleuse de charbon	01	01	00	00	
Abattage illicite de pieds de khaya	01	01	00	00	
Circulation frauduleuse de lattes de rôniers	01	01	00	00	
Coupes illicites de piquets de bombax costatum	03	03	00	00	
Défrichement sans autorisation	01	01	00	00	
Transport frauduleuse de piquets	01	01	00	00	
Ebranchage abusive	01	01	00	00	
Circulation frauduleuse	01	01	00	00	
Défrichement	01	01	00	00	
S/Total	17	17			
SECTEUR SARAYA					
abattage d'espèces forestières dans le domaine national	01	01	00	00	
abattage d'espèces forestières	01	01	00	00	
Feux de brousse	02	02	00	00	
S/Total	4	4			
SECTEUR SALEMATA					
Total					
TOTAL	21	21			

8. RECETTES FORESTIERES

Nature		Sur permis (taxes et redevances)		Produits saisis (vente de gré à gré)	
		Nombre	Recettes (FCFA)	Nombre	Recettes (FCFA)
Produits contingentés					
	Crinting	17500	5 250 000		
	Tiges de Bambou	1452	108 900		
Recettes Domaniales forestières		253 274 unités de produits divers	38 886 805		
Recettes Domaniales Chasse		140 622 unités de produits divers	25 243 000		
Recettes contentieuses		7	5 900 000		
Total des recettes			75 388 705		

9. EXECUTION DU BUDGET

Budget CDS-MT

Activités	Crédits Etat		
	Alloués	Dépensés	Restes
APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER			
Formation du personnel technique forestier			
Recrutement main-d'œuvre			
Conférences, congrès, séminaires			
Aménagement et cartographie des forêts			
Achat de matériels, fournitures et équipements			
Achat, entretien et réparation véhicules			

Suivi des activités			
Achat de carburant			
Achat mobilier, matériels informatiques, fournitures			
TOTAL 1			
APPUI AUX INSPECTIONS REGIONALES DES EAUX ET FORETS			
Recrutement de main-d'œuvre			
Achat de consommables informatiques			
Achat de carburant			
TOTAL 2			
CAMPAGNE DE REBOISEMENT			
Production de plants			
Plantations massives			
Plantations linéaires			
Mises en défens			
Régénération naturelle assistée			
TOTAL 3			
REHABILITATION DES FORETS CLASSEES			
Délimitation, bornage, pancartage et cartographie			
Elaboration de plans simples de gestion			
Elaboration de plans d'aménagement			
TOTAL 4			
GRANDE MURAILLE VERTE			
Plants produits et mis en terre			
Protection et entretien			
Conférences et congrès			
TOTAL 5			

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE			
Ouverture de pare-feu			
Entretien de pare-feu			
Opérations de mise à feux précoces			
Création, redynamisation, équipement CLCFB et sensibilisation			
TOTAL 6			
PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE GRANDE CÔTE			
Construction d'un mur de protection			
TOTAL 7			
TOTAL GENERAL DES COMPOSANTES			

Budget Fonctionnement

Nature	Crédits Etat		
	Alloués	Dépensée	Reliquat
Autres Achat biens et services	517000	470 000	47 000
Fourniture de bureau	258500	258500	0
Consommables informatiques	206 800	206 800	0
Carburant	1034000	940 000	94 000
Entretien et réparation Véhicules	258500	258 500	0
Autres prestations de service	10 500 000	9126720	1 373 280
TOTAL	12 774 800	11 260 520	1 514 280

ANNEXES

ANNEXE 1 : SITUATION DU PERSONNEL

Personnel fonctionnaire/ décisionnaire

N °	Prénoms	Nom	Grade	Fonction	Poste d'affectation
01	Papa Assane	NDIOUR	IEF	Chef D'INSPECTION	IREF Kédougou
02	Modou Moustapha	SARR	IEF	Adjoint / Chef DAPF	IREF Kédougou
03	Antoine	MENDY	ITPN	Responsable ZIC/Chef DGF	IREF Kédougou
04	Tidiane	GUISSE	ITPN	Chef de secteur Kédougou	Secteur Kédougou
05	Mamadou	KORA	ITEF	Chef de secteur Saraya	Secteur Saraya
06	François	DIEYE	ITEF	Chef de Secteur Salémata	Secteur Salémata
07	Cellou	KABA	ATEF	Gérant de la caisse Kédougou	Secteur Kédougou
08	Youssof	DIEME	ATEF	Chef de Brigade Fongolimbi	Brigade Fongolimbi
09	Mamadou	DIOP	ATEF	Chef de Brigade Bandafassi	Brigade Bandafassi
10	Gilbert	NIAKH	ATEF	Chef de Brigade centrale de Saraya	Brigade centrale Saraya
11	Serigne Mot	NDIAYE	ATEF	Chef de Brigade Sabodala	Brigade Sabodala
12	Diégane	NDIAYE	ATEF	Chef de Brigade Bambou	Brigade Bambou
13	Abdou	DIOUM	ATEF	Chef de Brigade Centrale de Salémata	Brigade centrale Salémata
14	Ousmane S.P	DIEDHIOU	ATEF	Chef de Brigade Dar Salam	Brigade Dar Salam
15	Koumakh	SENE	ATEF	Chef de la Brigade de Dakatély	Brigade Dakatély

16	Makhtar	DIALLO	GF		IREF Kédougou
17	Mouhamadou M	GUEYE	GF		IREF Kédougou

- IEF : Ingénieur des Eaux et Forêts
- ITEF : Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
- ITPN : Ingénieur des Travaux des Parcs Nationaux
- ATEF Agent Technique des Eaux et Forêts
- ATPN : Agent Technique des Parcs Nationaux
- ATH ; Agent Technique d'Horticulture
- GF : Garde Forestier

Personnel de soutien

N °	Prénoms et Noms	Prise en charge	Fonction	Poste d'affectation
01	Hassane SOW	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
02	Diali CIRA	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
03	Daouda DIALLO	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
04	Mamadou S DIALLO	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
05	Aissatou DIALLO	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
06	Dembo BIAGUI	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
07	Abdoulaye NDIAYE	BCI	Manœuvre	Pépinière/SAR
08	Elisabeth SAGNA	BCI	Manœuvre	Pépinière/SAL
09	Yéro TALLA	BCI	Manœuvre	Pépinière/SAL
10	Fatoumata CISSOKHO	BCI	Manœuvre	
11	Madiba CISSOKHO	BCI	Manœuvre	Pépinière/SAR
12	Thiara BANGAR	BCI	Manœuvre	Pépinière/SAL
13	Tamba SAMOURA	BCI	Manœuvre	Pépinière/SAR
14	Dieynaba BA	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
15	Founé DIABY	BCI	Manœuvre	Pépinière/KDG
16	Abdoulaye SIDIBE	Contractuel	Chauffeur	IREF

17	Alassane BA	Contractuel	Chauffeur	IREF
18	Fatou DIALLO	Contractuelle	Secrétaire	Secteur Kédougou
19	Maciré DEMBELE	Contractuel	Gardien	Secteur Kédougou
20	Ndeye Astou CISSE	Contractuelle	Secrétaire	IREF

Evolution du personnel

Personnel fonctionnaire/ décisionnaire	Effectifs	
	31-12-année n.....	31-12 année n-1
Sous –total		
Personnel de soutien		
Sous-total		
Total général		

Mouvement du personnel

Prénoms et Noms	Grade	Position actuelle	Position antérieure
Papa Assane NDIOUR	IEF	Chef D’Inspection/ Kédougou	Chef D’Inspection/ Dakar
Momar FALL	IEF	Chef D’Inspection/ Kolda	Chef D’Inspection/ Kédougou
Modou Moustapha SARR	IEF	Adjoint / Chef DAPF	Nouvelle recrue
Momar SEYE	ITEF	Position de stage	Adjoint / Chef DAPF
Mamadou KORA	ITEF	Chef secteur Saraya	
Doudou SOW	ITPN	Position de stage	Chef secteur Saraya
François DIEYE	ITEF	Chef secteur Salémata	Chef division reboisement / IREF Kolda
Abdoulaye TRAORE	ITPN		Chef secteur Salémata

.ANNEXE 2 : MATERIEL ROULANT

Véhicules

Marque et type	Immatriculation	Utilisateurs	Etat
Nissan	AD 15 570	IREF Kédougou	Bon
Mitsubishi	AD 16 161	Secteur Salémata	Bon
Toyota D/cabine	N8 NU671 IT	Secteur Saraya	Bon
Toyota D/cabine	AD 11 353	ZIC/Falémé	Passable
Renault Citerne	AD 14 162	Secteur Kédougou	Bon
Renault Citerne	AD 14 175	Secteur Kédougou	Moto pompe défectueuse
HINO Citerne	AD 2503	Secteur Kédougou	Panne
Toyota D/cabine	AD 11 317	Secteur Kédougou	Panne
Camion Mitsubishi	AD 7769	Secteur Kédougou	En panne

Motos

Marque et type	Immatriculation	Utilisateurs	Etat
Yamaha –YBR	8729-TTC-1	Brigade Bandafassi	Bon
Yamaha-DT	AD 11 195	Brigade Fongolimbi	Passable
Suzuki	AD 15 826	Brigade Dar Salam	Bon
Suzuki	AD 15 823	Brigade Dakatély	Bon
Suzuki	AD 15 824	Brigade Sabodala	Bon
Suzuki	AD 15 825	Brigade Bembou	Bon

ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS

Structures	Infrastructures	Nombre	Etat	Observation
SEF de Kédougou	Bâtiments servant de bureaux (03), un (01) magasin et deux (02) WC	01	Bon	Coopération Japonaise
ZIC /Falémé	Bâtiment servant de bureau	01	A réfectionner	Etat du Sénégal
Pépinière Kédougou	Bâtiment servant de magasin et Hall	01	Bon	Coopération Japonaise
SEF de Salémata	Néant	-	-	-
SEF de Saraya	Néant	-	-	-
Brigades				A construire

ANNEXE 4 : MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

Structures	Désignation	Nombre	Observations